



COMITE TERRITORIAL AUDE PYRENEES-ORIENTALES de BASKET-BALL

Siège : Maison des sports – Bureau 303-304 Rue Duguay Trouin 66000 PERPIGNAN - 09.52.63.47.85

Antenne : Maison des Sports – Rue Camille St Saëns 11000 CARCASSONNE

COMITE DIRECTEUR du 18/03/2019

PV N°09/2018-19

Les membres du comité directeur du Comité Territorial AUDE/PYRENEES-ORIENTALES de Basketball se sont réunis au siège sis Maison des Sports Rue Duguay Trouin 66000 PERPIGNAN le lundi 18 mars 2019 à 19h00 sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence sur laquelle il ressort que 17 membres sont présents sur 21.

MEMBRES PRESENTS : Isabelle ALLAIGRE, Gérard AVAL, Patrick BARBEAU, Benoit BENITEZ, Séverine BENITEZ, Michel DESTRAIN, Bernard DIVERCHY, Michel FLEURY, Bernard GANDOLFO, Véronique JORDAN, Bruno MARITON, Olivier MILLAN, Natacha PAUTE, Sabrina QUEVEDO-JOUE, Marc REBOUL, Corinne VALERIO, Bruno VILAPLANA.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Pascal BRUNOT, Coly CAMARA, Laurent CROUET, Catherine TUBERT.

INVITES PRESENTS : Georges NAVARRO, Romain GOMEZ, Alexis DEVAUCHELLE

INVITE EXCUSE : Emile GIMENEZ

Au regard de l'article 12 al.2 des statuts du comité territorial, le quorum étant atteint, le comité directeur peut valablement délibérer.

PRESIDENT

Bruno MARITON

Informations du Président :

- Bruno MARITON ouvre la séance à 19h00 en souhaitant la bienvenue aux élus présents.

La première partie de ce Codir est consacrée aux propositions faites par l'ETT afin de valider une orientation de la pratique des championnats mini et jeunes pour la saison sportive à venir. Voir rubrique « COMMISSION TECHNIQUE » et PowerPoint joint.

Suivra une pause repas à l'issue de laquelle, **Isabelle ALLAIGRE** (photo ci-contre) signera son contrat de travail pour le poste de secrétaire-comptable qu'elle occupera au siège du comité territorial à compter du 1^{er} avril 2019.

Voir rapport de la commission de recrutement dans la rubrique « SECRETAIRE GENERAL » ;

- Bruno MARITON souhaite porter à la connaissance des membres du comité directeur, quelques infos nationales, régionales et locales importantes dont :

LOCAL

- PERPIGNAN le SOLER METROPOLE :

Redevable de diverses factures pour un montant d'environ 3000 € dont des factures de la caisse de péréquation, Bruno MARITON a pris contact avec Monsieur MAROZZELLI Vice-Président du club, qui a déclaré ne pas être au courant

Un Conseil d'Administration du club devait se tenir le lundi 18 mars 2019, afin d'analyser cette situation.

- DOSSIER SUBVENTIONS :

- ✓ La FFBB n'a pas répondu favorablement à notre demande de subvention relative aux actions (3000€)
- ✓ La demande d'aide de 8000 € auprès du Conseil Départemental de l'AUDE sera rendue pour fin mars.



- ✓ Bruno attire l'attention des élus que le CNDS n'octroie plus de subvention pour l'opération « Sport Eté » (1400€) mais s'oriente exclusivement vers des subventions pour l'emploi. Notre trésorerie positive permettra de combler le manque d'aide de cette collectivité sans entraver notre bon fonctionnement.
- ✓ Bruno MARITON remercie les élus présents au match de TOULOUGES contre SAINT-ESTEVE qui a été une belle fête pour le basket départemental. Merci aux bénévoles du club de TOULOUGES pour l'accueil et aux licenciés U13M pour leur démonstration du 3X3 lors de la mi-temps, animé par la commission 3X3 du comité.

REGIONAL

- Le 27 avril la Commission des Compétitions de la ligue organise une réunion afin de préparer le prochain championnat. La ligue souhaite aussi la collaboration de tous les CTF; la mutualisation à tours de rôle pour chaque manifestation sportive. Une réunion de programmation aura lieu fin mai.

NATIONAL

- Les 8 et 9 mai 2019, Bruno MARITON a assisté au Codir de la Fédération à Paris. Une succession de PowerPoint a été présentée dont les points essentiels sont :
 - ✓ Une nouvelle offre de licence a été retenue avec simplification. Un socle commun de base avec un prix défini et un deuxième socle avec des options comme par exemple le 3x3, loisir etc....
 - ✓ A partir de la prochaine saison sportive, les cartons des licences seront supprimés. Chaque club devra scanner les photos des licenciés et il éditera les listings des joueurs avec les photos. Les supports seront amenés par les clubs. Des précisions seront apportées ultérieurement.
 - ✓ A terme toutes les mutations seront facturées à 60 euros (20 euros pour la Fédération, 20 € pour la Ligue et 20 € pour le Comité Territorial). Vu cette mesure, certains Comités seront déficitaires. Pendant une année transitoire, et après demande d'autorisation à la FFBB, les Comités qui seront lésés, ce qui sera notre cas, auront la possibilité de fixer leur quote-part à 40 euros maximum.
 - ✓ Cette mesure a aussi un impact financier négatif pour la fédération estimé à 700.000 € qui sera compensé par une augmentation des prix d'engagements des équipes en championnat de France et de la Ligue.
 - ✓ A noter que les mutations des dirigeants seront payantes.
 - ✓ Dématérialisation complète des licences dès la saison 2020-2021
- ✓ La France et l'Espagne ont déposé leur candidature pour l'organisation de l'EURO Féminin 2020-2021.
- ✓ Un tournoi FIBA 3X3 aura lieu fin août au quartier de la Défense à Paris. L'organisation d'un circuit 3x3 professionnel avec un club support issue des métropoles est aussi à l'étude.
- ✓ Orientation fédérale de subventions CNDS dans le cadre de la création ou la rénovation de terrains de basket 3X3 : plan Infra à retrouver sur site FFBB (plaquette).
- ✓ Une réforme pour les arbitres a aussi été un sujet de réflexion notamment sur les indemnités et leurs augmentations. Il y a aussi une volonté de la Fédération pour limiter le nombre de désignations d'arbitres par WE (3)

SECRETAIRE GENERAL

Marc REBOUL

Adoption du PV N°7 du 14/01/2019 – Rectification parmi les membres absents excusés : ajouter Benoit BENITEZ
ADOpte A L'UNANIMITE

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DE RECRUTEMENT

La commission de recrutement composée de Natacha PAUTE, Catherine TUBERT, Marc REBOUL, et Bruno MARITON pour le Comité Territorial et de Sandrine RENAULT pour Profession Sport 66, s'est réunie le 21 février 2019 à la Maison des Sports de 18H à 22H30.

5 candidates et 1 candidat, tous les six convoqués par la commission, sont venus passer un entretien de 30 mn après un test écrit de 30 mn également, test portant sur un questionnaire relatif à la comptabilité et une lettre sur un thème donné, à rédiger sur ordinateur.

Une grille d'analyse avait été préparée et proposée aux membres de la commission afin de retranscrire de manière la plus objective possible les échanges avec les candidats durant l'entretien.

La correction des tests et une synthèse des entretiens ont eu lieu dans la foulée et à l'unanimité des membres de la commission, Mme Isabelle ALLAIGRE a été retenue pour prendre le poste de secrétaire comptable au sein de

notre Comité, ceci à compter du 1er avril prochain. Une période de tuilage de 1 mois est prévue avec Georges NAVARRO.

Le président tenait à remercier très amicalement toute l'équipe de la commission de recrutement ainsi que Georges NAVARRO qui ont préparé depuis janvier la fiche de poste, l'appel à candidature, la réception des CV, la sélection des 6 candidats et le passage des entretiens; un travail sérieux, transparent et collectif qui nous a permis de finaliser ce dossier dans les délais que nous nous étions fixés.

COURRIER

Numéro	Emetteur	Objet
0276	FFBB	Aides fédérales emploi
0277	Ligue	Dossier 153 licencié du SOC
0278	Ligue	Dossier 154 licencié de Canet
0279	CT1166	Com Sportive pénalités journée 14
0280	BC Narbonne	Rapport incident du 09/02/2019
0281	CGET 11	Convention avec SNCF
0282	Ligue	Dossier CRD 75 Licencié de Sigean
0283	Ligue	Dossier CRD 168 Licencié de Sud Minervois
0284	CT1166	Candidature poste secrétaire/Comptable retenue
0285	CT1166	Clôture compte bancaire Crédit Mutuel Carcassonne le 01-03-2019
0286	Ligue	Dossier CRD 177 Forfait de Narbonne
0287	Ligue	Dossier CRD 175 Forfait de Rivesaltes
0288	Ligue	Dossier CRD 174 Forfait de Rivesaltes
0289	Ligue	Dossier CRD 170 FM de Sigean
0290	CDOS11	Note d'Orientation 2019
0291	CDOS11	CV candidature
0292	Ligue	Dossier CRD 46 Licencié de BC Rivesaltes
0293	Ligue	Dossier CRD 46 Licencié de EVB
0294	Ligue	Dossier CRD 53 Club de St Cyprien
0295	BCNM	Invitation Tournoi Mazel les 8 & 9 juin 2019
0296	CDOS66	Invitation AG du 30/03/2019
0297	Ligue	Dossier CRD 85 Licencié de SO Carcassonne
0298	Ligue	Dossier CRD 86 Licencié de Canet
0299	CROS	Formations du mois de Mars
0300	Ligue	Dossier CRD 51 rencontre IDMU17 entre PSMB et AL Illibérienne B
0301	Com Sportive	Rencontres non jouées (mouvement gilets jaunes)
0302	Com Sportive	Pénalités journée 15
0303	Com Sportive	Pénalités journée 16
0304	BC Rivesaltes	Rencontre non jouée en U11M - Pia/Rivesaltes
0305	CDOS 11	AG du 16 mars 2019
0306	Ligue	PV réunion 3x3 secteur Méditerranée du 18/02/2019
0307	FFBB	Championnat de France en U18M
0308	DDCS66	CNDS 2019
0309	ILLE/TET B	Contestation pénalité licence manquante
0310	DDCS66	Demande subvention FDVA 2019
0311	Ligue	Dossier CRD 92 Licencié Sud Minervois
0312	CT1166	Ille Annulation Facture suite contestation (cf.309)
0313	CT1166	Factures dues par les Clubs au 07/03/2019
0314	FFBB	Challenge Benjamin(e)s pas annotées sur plateforme
0315	BC THUIR	Soucis de trésorerie
0316	BCR	3 rencontres à disputer en 4 jours (du 08/04 au 12/04)
0317	CDOS11	Formations Mars Avril
0318	Afps66	Formation PSC1 en avril
0319	DDCS	Opération Sport été 2019 non reconduite
0320	CDOS11	Salon des Sports de Nature 2019
0321	SO Carcassonne	Entraîneur SOC U15M Finale Coupe incorporation de 3 joueurs non inscrit sur liste U15M
0322	Ligue	Dossier CRC 181 PSMB pénalité 3 ^{ème} FT ou FD sans rapport
0323	G NAVARRO	Bénévolat

REPONSE AU COURRIER

304 : La décision de la commission des compétitions est validée par le comité directeur, match perdu par FORFAIT pour le CS PIA CBB.

305 : Natacha PAUTE, vice-présidente du CT1166 a assisté à l'AG du CDOS11. Le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle date doit être programmée. Il semblerait que le CDOS11 rencontre quelques difficultés financières au point de licencier la secrétaire administrative.

309 : Pénalité levée en raison d'une erreur indépendante du club.

313 : Relance a été faite au club de PERPIGNAN qui doit environ 3000€ au comité. Monsieur MAROSELLI a indiqué à Bruno MARITON qu'un Conseil d'administration devait se tenir ce lundi 19/03/19.

315 : Le président du BC THUIR s'est rapproché du comité pour demander un délai pour le règlement de ses factures (environ 200€) en attendant de percevoir la subvention municipale. Une demande de rendez-vous a été faite au maire de THUIR. Bruno MARITON s'est proposé d'accompagner M. RAMORINO à ce RDV.

316 : Le BCR s'est retrouvé à jouer 3 rencontres dans la même semaine. La présidente de la commission territoriale des compétitions a pu solutionner le problème grâce à la compréhension des clubs concernés qu'elle remercie; Mis en cause : le système des « fenêtres ouvertes » sur le site FBI. Une réflexion doit être faite sur le sujet.

321 : Après débat hors la présence de Gérard AVAL, président du SO CARACASSONNE, le comité directeur décide l'application du règlement de la Coupe ; en conséquence, l'équipe U15 est éliminée.

DECISION ADOPTEE par 2 « ABSTENTIONS » et 18 voix « POUR »

Il a été mis en avant au cours des débats, que le règlement avait été assoupli par rapport à l'an passé, et que rien n'interdit à un club de téléphoner à la commission compétition pour demander s'il est possible ou non d'ajouter un joueur à une liste déjà communiquée, avant le début du championnat.

323 : Georges NAVARRO, qui a fait valoir ces droits à la retraite pour le 30 avril 2019, a adressé un courrier au président B. MARITON sur lequel il propose bénévolement ces services et ces compétences en matière de comptabilité au Comité Territorial Aude/Pyrénées-Orientales à compter du 1^{er} mai 2019. Cette demande sera mise à l'ordre du jour du prochain comité directeur.

Il est rappelé ici, que les doléances exprimées par les membres de clubs, doivent être formulées par écrit (mail ou lettre) par les présidents de ces clubs à l'attention du président du comité territorial et du (de la) président (e) de la commission concernée.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT :

A compter du 1^{er} Avril 2019, le secrétariat sera ouvert :

- **Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h15**
- **Les mercredi, de 8h30 à 12h30.**

Le secrétariat du CT1166 de Perpignan sera fermé du 25 mars au 29 mars 2019 inclus.

COMMISSION DES FINANCES

Isabelle ALLAIGRE

A la demande de la trésorière, et dans la perspective de la future assemblée générale qui se tiendra le vendredi 21 juin 2019, les vérificateurs aux comptes désignés lors de l'assemblée générale électorale du 30 juin 2018, à savoir Monsieur Jean-Marie RAMORINO du BC THUIR et Monsieur Didier LHOPITEAU du BO CASTELNAUDARY, ont été convoqués au siège du Comité Territorial 1166 à PERPIGNAN pour y effectuer la mission pour laquelle ils ont été missionnés. En présence d'Isabelle ALLAIGRE et Georges NAVARRO, ils ont pu procéder au contrôle des comptes clos le 31 décembre 2018.

A l'issue du contrôle, Messieurs RAMORINO et LHOPITEAU ont délivré une attestation pour faire valoir ce que de droit. **Voir ANNEXE 1**

3228 Licenciés répartis en 1042 féminines et 2187 garçons.

CHAMPIONNAT U15M PHASE 3 : Courrier arrivé de l'Entente Salanque car Sigean a avancé le match du 7 avril au 10 mars (dimanche des vacances) à l'aide des fenêtres actives sans prévenir ni le comité, ni le club par quelque moyen que ce soit.

La commission propose de ne pas tenir compte du forfait enregistré et que les deux clubs s'entendent pour jouer la rencontre et fassent connaître à la Com. des Compétitions (Sabrina) les dates et heures choisies.

ADOPTE A L'UNANIMITE

CHAMPIONNAT SENIORS MASCULIN PHASE 2 : Voir réponse faite au courrier n° 316. La présidente de la commission des compétitions remercie les clubs de BAGES et PERPIGNAN pour leur réactivité et leur compréhension.

CHAMPIONNAT U13F : Les équipes U15F d'ILLE et de THUIR qui ont été EXCEPTIONNELLEMENT intégrées dans le championnat U13F, mais qui sont hors classement, demandent de ne pas jouer le dernier match du 13 avril parce qu'elles se sont déjà affrontées 6 fois. La commission propose d'annuler cette rencontre qui n'a aucune incidence sur le déroulement du championnat U13F.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

COUPE AUDE : Voir courrier n°321 pour les U15M du SO CARCASSONNE.

Olivier MILLAN nous apprend au cours de la réunion, que les clubs de CARCASSONNE et SIGEAN ont fait jouer une joueuse dans chaque équipe qui ne figurait pas sur la liste nominative initiale.

Après débat, en raison des difficultés rencontrées pour l'organisation des finales de la Coupe sur le secteur de l'Aude, et considérant que les deux clubs ont commis la même faute, la commission propose que le résultat de la rencontre soit maintenu (SO CARCASSONNE en finale), mais que la joueuse non inscrite sur la liste du SO CARCASSONNE, ne pourrait y participer.

DECISION ADOPTEE PAR 2 VOIX « CONTRE », 5 ABSTENTIONS et 9 VOIX « POUR ».

FAUTES TECHNIQUES: 3^{ème} Faute Technique relevée le 15 Mars 2019 à l'encontre du joueur HELIERE T. licencié VT995165 au club de PERPIGNAN LE SOLER METROPOLE B

DIVERS

ORGANISATION DES FINALES DE LA COUPE :

- Chaque équipe doit fournir un OTM
- Le responsable d'organisation sera un élu du Comité Directeur.
- Prévoir ordinateur dans chaque salle et téléchargement des rencontres sur clefs USB.
- Penser à communiquer à la presse locale les programmes des rencontres.

ORGANISATION DES FINALES TERRITORIALES :

Romain nous informe que la ligue OCCITANIE organise les finales MED. le même jour que nous, nous organisons les finales TERRITOIRE, et que Jean-Jacques DESSAINT, président de la commission régionale des compétitions, souhaite avoir le nom des vainqueurs pour le 5 Mai. Cela étant impossible, Bruno MARITON va prendre attache avec lui.

FBI V2 - FENETRES OUVERTES : La commission va réfléchir et faire une proposition quant à l'utilisation des « fenêtres ouvertes » pour les changements de date et d'heure des rencontres.

PENALITES

CLUB	N° LICENCE	NOM PRENOM	CAT	N°	TYPE PENALITE	DATE	MONTANT
PENALITE Journée 15 – 16 et 17 février 2019							
ST CYPRIEN SB	VT000040	LESERRE.P	PRF	58	FT1	16/02/19	30€
ST CYPRIEN SB	BC043188	CHANEZ.Y	IDMU15-2-P2	26	FT1	16/02/19	30€
ST ESTEVE BC	BC044867	FELICES.L	IDMU15-2-P2	26	FT1	16/02/19	30€
CABESTANY OC			IDMU17-P2	42	F2	16/02/19	100€
PSMB	BC020195	FRAILE.L	IDMU17-P2	44	FT2	16/02/19	40€
SAS SIGEAN	VT880139	RAGON.A	IDPRF-P2	5	LM	16/02/19	27€
ENT SALANQUE BC	BC084295	MARTINRE BOSCHER.L	IDMU11M-2-P2	33	LM	17/02/2019	12€

LM Licence Manquante

NQ Non qualifié

F Forfait 1, 2,3, général

FT ou FDSR Faute Technique ou Disqualifiante Sans Rapport 1, 2, 3, 4,5

TB Technique Banc

HD Changement Hors Délai

R Réclamation

AT Abandon Terrain

Abs DC Absence Délégué Club

FM Feuille de match en retard

MP Match perdu par pénalité

PDRBJ Pas de Réponse sous 8 jours

COMMISSION DES OFFICIELS

Véronique JORDAN

Sur le stage organisé le 16/03 à Villemoustaussou, encadré par Sandrine VILAPLANA et Jérôme SUCH, seulement 6 arbitres de l'Aude étaient présents et 5 des PO. Il a été constaté par les observateurs que le niveau des arbitres de l'Aude était très faible.

La commission propose, jusqu'à la fin du championnat, de coupler un arbitre confirmé du territoire catalan avec un arbitre audois en formation pour améliorer la qualité de leur arbitrage.

Cette disposition est mise au vote.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Le stage proposé à Pons à PERPIGNAN pour les 1^{ière} et 2^{ième} années était encadré par Guillaume LAFORGUE, Sandrine PEREZ, Pierrick VILAPLANA, Véronique JORDAN ainsi que Charly POLLET qui va bientôt intégrer le groupe formateur.

Bruno MARITON adressera un courrier aux arbitres concernés afin de leur rappeler leurs obligations de formation pour le stage du 06 Avril organisé spécialement pour eux à Coursan.

Le CT1166 déclare à l'URSAAF les indemnités des arbitres.

COMMISSION TECHNIQUE

Bernard DIVERCHY

La Commission Technique sous la Présidence de Bernard DEVERCHY et la collaboration de Patrick BARBEAU s'est réunie avec Romain GOMEZ, le mercredi 13 avril afin de retravailler les propositions faites par l'ETT. Ce Codir a été programmé afin qu'une présence maximale des élus puisse prendre connaissance et débattre des nouvelles propositions avant de les approuver.

Un PowerPoint qui sera joint à ce PV (**ANNEXE 2**) est présenté en réunion par Romain GOMEZ en détaillant les constats, les objectifs et les recommandations de l'ETT dont les **points essentiels** sont repris ci-dessous :

Catégories U9 :

La première orientation est de remplacer les triangulaires par un championnat sans classement.

Proposition de création de zones géographiques mixtes, rencontres en 4x8' non décomptées à 4x4.

Proposition aux clubs de s'organiser des plateaux selon un planning libre.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Catégories U11 :

Le but est d'être attractif par rapport à la masse de licenciés.

Souplesse supplémentaire avec une proposition de plateaux avec libre choix de la date pour les clubs.

Relancer la formule en 4X10', sans TM en première mi-temps et 2 TM en deuxième mi-temps.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Catégories U13 :

Afin de développer la formation du joueur et favoriser le jeu rapide et la fluidité dans le jeu en général la

Commission Technique préconise le jeu 4X4. Ce changement serait une plus-value dans l'ensemble de la formation du joueur.

Maintien de la taille 5 chez les filles et la taille 6 chez les garçons.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Bruno MARITON confirme que toutes ces propositions détaillées dans leur contenu seront présentées aux clubs lors de l'AG.

➤ Le Comité Territorial remercie le club de **NARBONNE MEDITERRANEE** pour l'organisation des finales du **CHALLENGE BENJAMIN – BENJAMINE** dont vous trouverez les résultats sur le site du CT1166

NOUVELLES PRATIQUES - 3x3

Bruno VILAPLANA

Bruno VILAPLANA, référent de la pratique 3X3 pour le compte du CT1166, nous informe qu'il a composé son groupe de travail avec Mme Anaïs PARISI, et messieurs Alexis DEVAUCHELLE, Tanguy TAGNE, Pierrick VILAPLANA, Jimmy AURE. Il souligne qu'il souhaiterait que d'autres **candidates** intègrent ce groupe.

Le groupe de travail sur la pratique du 3X3 prévoit d'organiser plusieurs tournois au cours de la fin de saison et propose quelques dates comme le 19/05/2019 premier tournoi 3X3 du CT 1166, catégories du U15 à U23 M/F le lieu restant à déterminer mais ce sera dans les P.O. et le 06 Juillet à COLLIOURE ; elle étudie la possibilité d'en organiser cet été sur la côte (ARGELES, ST CYPRIEN ou LE BARCARES.)

B. VILAPLANA est actuellement en pourparlers pour organiser dans l'Aude, sur le Tournoi Mazel de Narbonne (8 ou 9 juin) pour les catégories du U17/U23 M et F.

Ces actions devront faire l'objet de fiches actions qui seront soumises au comité directeur.

B. VILAPLANA souhaite également mettre en place des tournois mixtes, afin de favoriser le basket féminin, en adaptant le règlement en faveur de la gente féminine.

Concernant l'organisation de tournoi 3X3 dans les clubs, la commission reste à leur disposition, afin de les aider dans leurs démarches organisationnelles.

TOURNOIS CLUBS :

Le club de Toulouges organisera un tournoi 3X3 le weekend de Pâques.

Le club de Salses organisera un tournoi 3X3 le 30 Mai.(Jeudi de l'ascension).

Si d'autres clubs dans le CT 11/66 souhaitent organiser un tournoi, n'hésitez pas à nous communiquer vos dates.

FORMATION REF'3X3 :

Si certains d'entre vous, sont intéressés par cette formation, vous pouvez la faire en ligne sur le site : <https://infbb.sportef.com> (partie théorique).

Pour la pratique nous allons organiser une matinée de formation, courant Avril, et nous y validerons nos sept premiers Ref'3X3, et d'autres, si vous avez validé la formation théorique.

COMMISSION SALLES ET TERRAINS

Michel FLEURY

Michel fait part des difficultés qu'il rencontre auprès des mairies pour obtenir les attestations de sécurité et autre pour le montage des dossiers d'homologation.

Il s'inquiète également de connaître le cahier des charges pour l'homologation des terrains 3X3.

Il informe qu'il a fait homologuer les salles de PIA, CLAIRA, ARLES/TECH et qu'il est actuellement sur la salle d'OLONZAC(34) commune de l'Hérault en limite de l'Aude qui bénéficie d'une autorisation dérogatoire pour intégrer le championnat territoire la saison prochaine.

DIVERS :

- Patrick BARBEAU annonce que le club de CANET EN ROUSSILLON BC organisera le 20 et 21 AVRIL 2019 un tournoi international U18F

Prochaine réunion, BUREAU le 15 avril 2019

L'ordre du jour étant épuisé, un pot de l'amitié est offert à l'assemblée.

Le Président
Bruno MARITON



Le Secrétaire Général
Marc REBOUL

